



NO. 191

15 août 1989

## ÉTUDE SUR L'IMPACT DE L'EUROPE 1992 SUR LE CANADA

M. John C. Crosbie, ministre du Commerce extérieur, a annoncé aujourd'hui qu'Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada a attribué aux sociétés Raymond Chabot International Inc., BIPE (Bureau d'informations et de prévisions économiques du Canada) et Informetrica Ltd. un contrat d'analyse de l'impact que l'intégration de la Communauté européenne aura sur l'économie canadienne. Cette étude vise à fournir aux milieux canadiens des affaires une analyse sectorielle des modifications que connaît la Communauté européenne dans son évolution vers le Marché unique de 1992.

De déclarer M. Crosbie: "L'Europe 1992 constitue un changement important sur le plan de la concurrence. L'industrie canadienne doit être prête à vendre ses produits en Europe et à affronter la concurrence. Notre capacité d'entrer en concurrence sera fonction de notre compréhension des changements et de notre évaluation de leur incidence sur les intérêts canadiens".

M. Crosbie a mentionné que dans l'esprit des Européens, 1992 constitue une étape stratégique de l'entrée en concurrence, au plan international, avec les États-Unis et le Japon. Il a comparé cette initiative à l'ALE, qui place les entreprises canadiennes dans une meilleure position concurrentielle tant en Amérique du Nord qu'en Europe et en Asie.

L'étude poursuivra et complétera l'étude qui, publiée par le ministre à la Conférence des dirigeants d'entreprise tenue à Toronto en avril dernier, faisait ressortir l'incidence de l'Europe 1992 sur l'exploitation d'entreprises canadiennes en Europe et sur les politiques des États membres de la Communauté européenne.

Le premier rapport sectoriel d'une série douze sera publié plus tard cette année, lors d'une conférence sur 1992 qui aura lieu à Montréal. Chacun de ces rapports analysera les tendances, les incidences en matière d'exportation, la concurrence exercée par la CE, les conséquences sur les investissements et les possibilités d'acquisitions technologiques découlant du Marché européen unique de 1992.

L'étude fait partie intégrante de la Campagne Défi Europe 1992 du gouvernement fédéral, qui constitue l'une des principales initiatives de la stratégie commerciale globale du gouvernement.